WIVER 2 La Salvetat Saint-Gilles



Salvetat pratique

MAIRIE Place du 19 Mars 1962 31880 La Salvetat Saint-Gilles mairie@lasalvetat31.com

ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

Mme Christine SABLÉ csable@lasalvetat31.com Mme Isabelle SCHILTZ ischiltz@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.00

AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE phouzelle@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.19

POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS Mme Séverine LE BOLLOCH M. Ludovic TOMCZAK M. Christophe DESBETS police.municipale@lasalvetat31.com Tél. 05.61.06.18.36

SECRETARIAT DU MAIRE, ELECTIONS, PETITE ENFANCE

Mme Élodie DESPAX ecalmettes@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.04

URBANISME

Mme Isabelle LATOUR *ilatour@lasalvetat31.com* Tél. 05.62.13.24.01

TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD mblanchard@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.03

CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON spignon@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.16

COMMUNICATION, FESTIVITES, MARCHE PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX efelix@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.07

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, RESERVATION SALLES

Mme Christine DROUAUD *cdrouaud@lasalvetat31.com* Tél. 05.61.85.97.47

RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY ccampourcy@lasalvetat31.com
Mme Sylvie MARTET smartet@lasalvetat31.com
Tél. 05.62.13.24.18

FINANCES

Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité

Mme Nathalie TISSERAND ntisserand@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.10

Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER scorbier@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.09

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER itripier@lasalvetat31.com Tél. 05.62.13.24.08

ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS emploi.lasalvetat@wanadoo.fr Tél. 05.61.07.53.11

Nouvelles activités

REFLEXOTHÉRAPEUTE

Cabinet de Réflexothérapie Seyram PICQ
Centre de Santé de Taure
7 bis, avenue Léonard de Vinci
31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES
Tél. 06 89 17 00 55
seyrampicq@gmail.com
www.reflexes-sante-bien-etre.com
HORAIRES:
lundi 9h30-13h00
mardi 8h30-13h00 / 14h00-17h30
vendredi 9h30-13h00 / 14h00-19h00

BOUNY'S SAVEURS

Restauration rapide, sur place ou à emporter 2, place Georges Brassens 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES

Erratum

AVOCAT

Charlotte ROY-EXCOFFIER
12 bis, avenue Léonard de Vinci
31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES
Tél. 09 82 23 56 90 / Fax 05 34 39 05 14
Email: contact@roy-excoffier.fr

CENTRE MEDICAL

CENTRE MEDICAL DROLES DE DAMES 7 bis, avenue Léonard de Vinci 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES Tél: 05 61 15 06 65

Directeur de publication : M. François ARDERIU Comité de rédaction : Nathalie KIERASINSKI, Elsa FELIX et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUGNIOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES



Crédits photos : Mairie de la Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com

Création/impression : edit pub Imprimé sur papier recyclé **SALVETAT PRATIQUE**

Sommaire

VIE CITOYENNE	4
Cérémonie des Vœux Naissances & mariages 2014	4
Première réunion du CMJ	4
SERVICES PUBLICS	5
Compte rendu succinct du Conseil Municipal : 18 décembre 2014 Elections départementales Plan neige Inscriptions scolaires rentrée 2015	5 7 7 7
TERRITOIRES & PROJETS	8
Nouvel arrêt sur la ligne 55 Nouvelle boîte aux lettres Travaux au stade des Barraques Travaux à l'école Marie Curie	8 8 8
VIE LOCALE / CADRE DE VIE	9
Repas des Aînés Mardis « Tous en jeu » Marché de plein vent Forum Solidarité Vide-Grenier Atout Cœur Hommage Collecte de recyclage 40 ans de la FNACA	9 10 10 10 11 11
CULTURE, SPORT & PATRIMOINE	12
Carnaval 2015 Pâques Fête de la Musique Festival « Jeux d'enfants » Ouest Toulousain Basket	12 12 12 12 13
TRIBUNE LIBRE	14
Expression libre La parole aux Salvetains	14 15
AGENDA	16

Edito

2





Chers concitoyens,

Le 7 et le 9 janvier 2015 sont assurément des dates qui marqueront la mémoire collective de la France.

Si le peuple s'est identifié à la liberté par l'expression « Je suis Charlie », quelques semaines plus tard dans d'autres pays des manifestations ont encore lieu au nom de « Je ne suis pas Charlie». Tout comme les attentats, l'antinomie de ces deux phrases montre la fragilité du bien vivre ensemble dont nous jouissons.

Quand notre bulletin municipal sera distribué, la tragédie que nous avons vécue sera déjà vieille de plus de deux mois. L'actualité, tourbillon permanent, nous aura emportés vers d'autres sujets mais il est bon de se rappeler de l'unité que nous avons connue à La Salvetat Saint-Gilles sur ce sujet, qui a permis de préserver notre bien vivre ensemble, élément primordial de notre qualité de vie.

Il est temps à présent, avec ce nouveau bulletin municipal, de laisser la place au printemps, accompagné des prémices des beaux jours.

Nous allons bientôt dire au revoir à l'hiver et nos services techniques, après s'être distingués par la qualité de leur travail lors de l'épisode neigeux, œuvrent maintenant, comme chaque année, à la préparation de la saison, et programment le nettoyage, le fleurissement et l'entretien des espaces publics.

Du côté des rendez-vous, n'oubliez pas que Monsieur Carnaval invite petits et grands le samedi 28 mars pour un défilé en musique avec, cette année, un nouveau départ depuis le Collège dans le quartier de l'Apouticayre. Quelques jours plus tard, pour les fêtes de Pâques, cette année le 5 avril, il sera l'heure de la cueillette des chocolats cachés dans la nature. Tous ces moments collectifs seront une occasion supplémentaire de se retrouver dans une ambiance festive.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé, de bonnes fêtes de Pâques et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire, François ARDERIU



Cérémonie des vœux

La municipalité a présenté les vœux des élus à l'ensemble des commerçants, des associations et des salariés de la Mairie, le 19 Janvier 2015, dans une ambiance détendue, festive et conviviale. Cette manifestation a été un moment où chacun a pu échanger avec tous, de vive voix et faire plus ample connaissance.

Première réunion du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



La première réunion des jeunes conseillers municipaux s'est déroulée le mercredi 28 janvier de 18h à 20h. Monsieur le Maire François Arderiu a ouvert la séance en rappelant le rôle important d'un élu ; il a ensuite donné la parole à l'ensemble des jeunes conseillers. Très intéressés et curieux, ils ont pu découvrir le fonctionnement d'une mairie et du conseil municipal. Une pochette leur a été remise dans laquelle ils ont trouvé le journal de La Salvetat Saint-Gilles (où ils ont pu trouver leur photo), des documents explicatifs concernant entre autres le rôle d'un

élu, un agenda... A tour de rôle, les enfants aidés de leurs fiches explicatives ont échangé pour approfondir certains points, posé des questions auxquelles nous leur avons apporté des précisions.

Autour d'une galette des rois et dans une ambiance sympathique, les jeunes ont pu discuter de leurs projets et idées, des demandes de leurs camarades, des projets pour la ville... Les jeunes ont formé deux groupes pour commencer à travailler sur la création du logo de leur conseil municipal et du règlement intérieur du CMJ.







NAISSANCES 2014

DURAND Léna, Camille née le 9 décembre 2013 **COMMARD Nathan** né le 17 décembre 2013 MOKWINSKI Ethan, André, Claude né le 19 décembre 2013 MORMES Lilian, Alain, William né le 27 décembre 2013 FINARDI FLORENTY Andrea né le 15 janvier 2014 **DUCASSE** Nola née le 30 janvier 2014 JÉRÉMIE Léna, Anita, Ange née le 25 février 2014 ZONZON DE LOUSTAL Nicolas. Clément, Jean né le 2 mars 2014 SCOMPARIN Noah, Vincent né le 27 mai 2014 JACOMET Estelle, Morgane née le 23 juin 2014 MORRISON Léane, Christine née le 16 juillet 2014 ARCANGELI Léa, Jeanne née le 17 juillet 2014 CUNHA Evan, Jacques, Mathieu né le 23 juillet 2014 LOCQUET Liam, Eliott né le 27 juillet 2014 **AULERY Gustave, Claudius, Marcel** SALWA Hugo né le 21 août 2014 SCIONICO Chloé, Rose, Françoise née le 15 octobre 2014 **LATOUR Soline** née le 28 octobre 2014 **CACCIAGUERRA Manon** née le 20 novembre 2014 GARAUD Mérylie, Céline, Shirley née le 1 décembre 2014 FONTAINE LASSERRE Maxence, Théo, Nicolas né le 5 décembre 2014



MARIAGES 2014

ALVO Dominique et TALEB Aladin 25 janvier 2014 CONSTANS Yasmine et FEZZAZI Samir 3 mai 2014

CONSEIL D'ÉTAT

Comme vous le saviez par les divers petits entrefilets dans les précédents journaux de la commune, l'ancienne équipe a porté plainte auprès du tribunal administratif, contre l'actuelle municipalité élue par vos soins. Comme le jugement a été en leur défaveur à Toulouse, l'ancienne équipe a fait appel de la décision devant le conseil d'état plus haute autorité de justice de la république.

Le 17 Février 2015, le conseil d'état a décidé de valider l'élection qui avait eu lieu fin Mars 2014. L'ancienne équipe a été « déboutée ». Le conseil d'état rejette la requête de M. Dauvel. Vous n'aurez pas à aller revoter!

en mairie et sur le site internet www.lasalvetat31.com.

Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 18 décembre L'intégralité des échanges du Conseil Municipal du 23 Octobre 2014 est consultable

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 **NOVEMBRE 2014.**

POUR: 26, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0 (M. CESSES ne prend pas part au vote).

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS. Au 1er janvier 2014, le tableau des emplois de direction était le suivant :

	Ouvert	Pourvu
D.G.S	0	0
Attaché principal	1	1

Depuis le 15 décembre 2014, il convient de le modifier comme

	Ouvert	Pourvu
D.G.S	1	1
Attaché principal	1	1

Et à compter du 1er janvier 2015 :

	Ouvert	Pourvu
D.G.S	1	0
Attaché principal	1	1

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de postes à temps complet (35h) et propose de délibérer sur ces modifications.

Le reste du tableau des effectifs (catégories A, B, et C) devra être aussi modifié par une délibération ultérieure.

POUR: 20, CONTRE: 7 (MM. DAUVEL, FALIERES, CHAGNIOT, MEYER, DIOUF, PETIT, CESSES), ABSTENTION: 0

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC. Le Maire expose : l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 prévoit que les comptables non centralisateurs du Trésor, exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales et aux établissements publics concernés des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables ;
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie ;
- la gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux en-
- la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Ces prestations ont un caractère facultatif. Elles donnent lieu au versement par la collectivité d'une indemnité dite «indemnité de conseil».

Le principe de l'attribution de cette indemnité doit être décidé par le conseil municipal après chaque renouvellement de celui-ci. Une nouvelle délibération doit également intervenir en cas de changement de comptable et du taux de l'indemnité.

Son calcul s'effectue au vu de la moyenne annuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour les exercices des trois dernières années écoulées selon un barème établi par l'administration centrale.

Du fait du renouvellement du conseil municipal, installé au 4 avril 2014, il est proposé d'accorder à Monsieur ANGLES, trésorier de COLOMIERS, une indemnité de conseil au taux de 50% à compter de cette date.

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT SA HLM PROMOLOGIS : 6 LOGEMENTS PARC DES PYRENEES. La SA HLM Promologis demande que la commune monte en garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour la construction de 6 logements individuels PSLA au parc des Pyrénées à La Salvetat Saint-Gilles selon les éléments suivants:

- Montant du prêt 640 000 €
- Durée d'amortissement 32 ans
- Taux d'intérêt du contrat sur la base d'Euribor 3 mois majoré de 1.49 %

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le contrat accordant la garantie d'emprunt de la commune à l'organisme emprunteur SA HLM Promologis.

POUR: 27, CONTRE: 2 (M.CESSES, Mme BARRES), ABSTENTION: 0

PROPOSITION DE DÉNOMINATION DES RUES : PARC DES PYRÉ-NÉES. Monsieur le Maire propose de dénommer les rues selon les modalités suivantes : rue du Perthus

Voté à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉNOMINATION DES RUES : DOMAINE DE GASCOGNE. Monsieur le Maire propose de dénommer les rues selon les modalités suivantes : rue Nelson Mandela.

Voté à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉNOMINATION DES RUES : AVENUE DU GRAND BOIS - PALOMBA. Monsieur le Maire propose de dénommer les rues selon les modalités suivantes : rue des Magnolias

Voté à l'unanimité

APPROBATION ET AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION ENTRE LE SMTC ET LA COMMUNE : AMÉNAGEMENTS AU BÉNÉFICE DES USAGERS DU RÉSEAU TISSÉO. Monsieur le Maire expose : l'adaptation du réseau de surface de Tisséo, l'amélioration de son accessibilité, l'accès à l'information voyageur, la régularité et le confort des ligne de bus, la création de nouvelles lignes, l'intégration urbaine des transports collectifs, le développement de l'intermodalité nécessitent la réalisation d'aménagements de l'espace public.

Dans le souci d'assurer une pleine efficacité aux règlements de voirie et de garantir la bonne exécution des travaux :

Le SMTC et la commune de La Salvetat Saint-Gilles, garants de la conservation du domaine public, peuvent assurer conjointement la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des différentes prestations relevant des aménagements de surface du réseau de Tisséo, objets de la présente convention.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre, de financement et de paiement par le SMTC et la commune de La Salvetat Saint-Gilles, des diverses prestations relevant des mesures d'accompagnement du réseau de surface de Tisséo sur le territoire de la commune de La Salvetat Saint-Gilles.

Les travaux peuvent notamment concerner les points suivants :

- 1 Voirie : couloirs bus (séparateurs, signalisation horizontale et verticale); mesures de voirie (ajustement dimension trottoirs, hauteur des îlots, recul de ligne de feu).
- 2 Points d'arrêt et terminus: aménagement de terminus (plateforme, aire de stationnement et de retournement, peinture zigzag); aménagement des traversées piétonnes associées; aménagement d'arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite (plateforme, cheminement 15m de part et d'autre, hauteur du quai, peinture zigzag); déplacement d'équipement gênant le fonctionnement du point d'arrêt ou du bus (rayon de 15m); signalétique et information voyageur liées au point d'arrêt; pose de support vélos.
- 3 Facilités de circulation : adaptation des carrefours ; adaptation phases de feu ; installation de feux si nécessaire au passage du bus.

La prise en charge de la maîtrise d'ouvrage et de la maitrise d'œuvre. En application de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 et afin de faciliter la coordination des opérations citées en article 5, les parties désignent d'un commun accord la commune de La Salvetat Saint-Gilles comme maître d'ouvrage unique.

Le SMTC et la commune de La Salvetat Saint-Gilles confient d'un commun accord la maîtrise d'œuvre opérationnelle aux services de la commune de La Salvetat Saint-Gilles. Celle-ci pourra être externalisée si la nature des travaux à entreprendre le réclame.

La responsabilité et l'entretien des ouvrages exécutés. La responsabilité et l'entretien des ouvrages exécutés seront répartis selon les compétences réciproques du SMTC et de la commune.

Les ouvrages suivants seront à la charge du SMTC :

- Le mobilier spécifique au réseau bus du SMTC
- Les abribus qui sont la propriété du SMTC
- L'affichage et les informations spécifiques au réseau bus du SMTC

Les ouvrages suivants seront à la charge de la commune :

- Les équipements de voirie et leurs dépendances
- Le mobilier urbain
- La signalétique de police et la signalétique directionnelle
- Les réseaux divers implantés sur le domaine public.

Le montant maximum de ces aménagements de voirie pour l'ensemble du réseau bus sur le territoire de la commune de La Salvetat Saint-Gilles sur la durée de la convention (2015-2020) est estimé à 300 000 € HT soit 360 000 € TTC.

Cette estimation haute dépendra des moyens mobilisés pour réaliser l'ensemble de ces travaux au regard de leur faisabilité et de leur opportunité.

Afin de procéder au remboursement de ces travaux, la commune de La Salvetat Saint-Gilles adressera à Tisséo SMTC des appels de fond comprenant :

- Une demande de remboursement indiquant le montant total HT, TVA et TTC des travaux payés,
- Un tableau détaillé des factures payées,
- Des copies des factures.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'approuver et de signer la convention entre le SMTC et la commune de La Salvetat Saint-Gilles.

Voté à l'unanimité

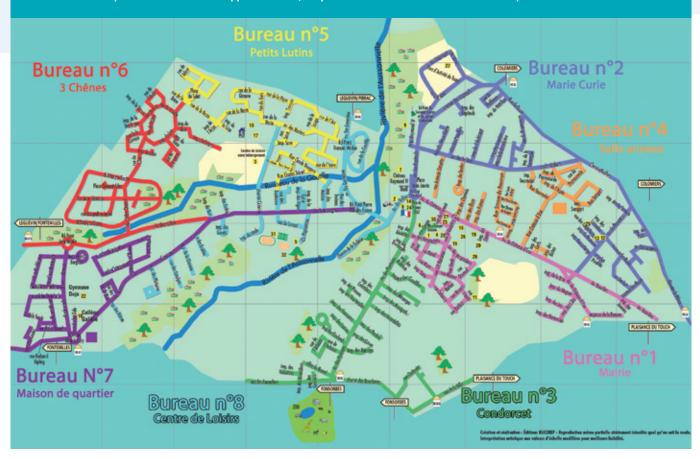
PROGRAMME AMENDES DE POLICE. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Haute Garonne au titre du programme des amendes de police 2015 pour les opérations suivantes :

- **Priorité 1**: sécurisation d'une traversée piétonne par la réalisation d'un plateau ralentisseur surélevé avenue du Château d'Eau coût estimé: 20 000 € HT
- **Priorité 2 :** sécurisation d'une traversée piétonne et cycle par la réalisation d'un plateau ralentisseur surélevé avenue du Grand Bois coût estimé : 13 500 € HT
- **Priorité 3 :** sécurisation d'un carrefour entre l'avenue du Château d'Eau et la rue Simone de Beauvoir par la réalisation d'un plateau ralentisseur traversant coût estimé : 50 000 € HT

Voté à l'unanimité

Elections départementales

Les dimanches 22 et 29 mars prochains se tiendront les élections départementales (anciennement appelées élections cantonales). La commune compte 2 bureaux de vote supplémentaires, ce qui a entraîné des modifications dans la répartition au sein des bureaux.



Plan neige

Mardi 3 Février dernier, la commune de La Salvetat Saint-Gilles était sous la neige. Sans se faire prier, les agents de la commune et plus particulièrement ceux du Centre Technique Municipal, sous la baguette du responsable direct M. NICOLAS et l'œil vigilant de la Direction des Services Techniques, ont œuvré efficacement afin de préserver la population des désagréments occa-

sionnés par les dernières chutes de neige et l'épisode verglas qui a suivi et tout cela dans la bonne humeur.

Mardi 03 février 2015. Salage manuel de tous les accès aux groupes scolaires, aux crèches, aux micro-crèches, à la mairie, aux bâtiments publics et associatifs. Salage manuel des avenues, des rues, des impasses, des intersections, des ralentisseurs, des dos d'ânes, des passages piétons et des parkings.

Mercredi 04 février 2015. Salage mécanique sur les voies : pente du Vallon, rue de la Neste, rue des Mûriers et Sainte-Germaine. Salage mécanique et manuel : grattage trottoirs aux abords des lieux publics, des passages piétons, des intersections, des ralentisseurs, des dos d'ânes, des accès et entrées des lieux publics, des cours du centre de loisirs, de l'ALAE et des groupes scolaires.



Vendredi 06 février matin. Salage mécanique : piste du collège et parking, cours des écoles petits lutins et 3 chênes, terrain de basket et piste derrière les 3 chênes, passage protégé entre les Paradets et les Hauts de Saint-Gilles.

Nous tenons tous à les remercier pour leurs interventions énergiques au moment des intempéries exceptionnelles du début du mois.

Rentrée scolaire 2015

Un nouvel arrêt sur la ligne 55

Suite à la demande des élus de la commission « transports » pour la création d'un nouvel arrêt sur la ligne 55, Tisséo a répondu favorablement. De ce fait, depuis le 9 mars, l'arrêt « En Sigal » de la ligne 64, est desservi par la ligne 55. Il est situé chemin d'En Sigal, entre le terminus Colomiers Gare SNCF et l'arrêt « Esquillette ».

Cette demande, à l'initiative des élèves salvetains du Lycée Victor Hugo de Colomiers qui utilisent régulièrement les lignes 55 et 64 pour s'y rendre, permet de réduire la longueur et la durée du trajet dans la mesure où il n'est plus nécessaire d'aller jusqu'au terminus situé à Colomiers-SNCF.





Nouvelle boîte aux lettres

Après des mois de négociation, les services du courrier de **La Poste** ont accepté notre demande d'installation d'une boîte aux lettres dans le quartier de l'Apouticayre.

Ainsi, il sera possible dans les prochains jours pour les habitants de ce quartier de déposer leur courrier dans la nouvelle boîte située boulevard Albert Camus, à proximité des commerçants.

Travaux au stade des Barraques

La nouvelle consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de reconstruction des vestiaires et tribune du stade des Barraques s'est achevée en décembre dernier.

Le choix du cabinet d'architectes « Rinaldi & Levade » s'est fait le 28 janvier parmi une vingtaine de candidatures. Les premières esquisses seront produites pour la fin du mois de mars.



Travaux à l'école maternelle Marie Curie

La consultation des entreprises, effectuée avec l'architecte G. Barrué en charge de la maîtrise d'œuvre, s'est terminée le 26 février. Un léger retard a été pris dans ce dossier dans la mesure où la municipalité a souhaité y ajouter le remplacement des chaudières gaz en raison de leur vétusté.

Les premiers travaux d'extension de l'école devraient démarrer pendant les vacances scolaires de Pâques et ceux-ci seront précédés par une réunion d'information à destination des personnels et des représentants des parents d'élèves.

Repas des Aînés

Ambiance réussie lors de la journée des Séniors organisée par le **Centre Communal Actions Sociales (CCAS)** ou 320 Salvetains ont répondu « présent » et se sont retrouvés pour passer un après-midi de détente commencé par un repas copieux et festif très apprécié, préparé avec beaucoup de finesse par le Picotin Gourmand, équipe sympathique et dynamique!

Nos aînés ont pu danser et apprécier de belles chansons basques et un récital de Luis Mariano interprété par Michel Etcheverry et ses musiciens. Ils ont repris en cœur tous ces refrains bien connus avec beaucoup de joie et d'entrain.

La soirée s'est terminée aux alentours de 18 heures, nous étions ravis d'entendre nos aînés nous dire « déjà fini », il faut dire qu'ils ont une pêche d'enfer ! Bravo à vous pour toute cette énergie et cette bonne humeur, qui ont fait de cette journée une « journée exceptionnelle ».



Les mardis « Tous en jeu » du centre social

Tous les mardis soir après l'école, l'équipe du centre social F. Chopin accueille les familles ayant des enfants de moins de 11 ans pour partager un temps de jeux de société. Les familles ayant des bébés de moins de 3 ans et des enfants plus grands apprécient d'être accueillies dans cet espace pour bénéficier d'un moment de loisir.

Témoignages de participants :

« J'ai un bébé de 13 mois et une fille de 4 ans. Il n'y a pas beaucoup de lieux où je peux partager un moment de détente avec mes deux enfants d'âge différent et le centre social me le permet ».

- « Etant donné le coût des jeux, j'apprécie de pourvoir les emprunter ou de les découvrir au centre social avant de les acheter »
- « Au centre social, je prends le temps de jouer avec mon enfant car à la maison je ne le fais pas toujours ! »
- « Ma fille aime venir jouer avec d'autres enfants de son âge car à la maison son frère est trop jeune pour jouer avec elle »
- « Tous en jeux est une pause pour nous, nous rentrons à la mai-



son plus détendus avant de démarrer les devoirs, le bain et le repas du soir »

Cette activité a lieu chaque semaine le mardi soir de 16h30 à 18h00, l'entrée est libre, sans inscription. Selon les disponibilités des familles, il est possible de jouer 30 minutes, une heure ou plus! Venez jouer!

Renseignements

Centre Social Frédéric Chopin Tél. 05 34 52 70 96 centresocial.fchopin@save-touch.org

Marché de plein vent

La municipalité souhaite développer le marché de plein vent du samedi matin sur la place à côté de Boris Vian. Aujourd'hui 8 commerçants sont présents pour vous proposer leurs produits.

Les 3 derniers vendent pour l'un du miel, un autre de l'huile d'olives et le dernier arrivé des produits dérivés de volailles, en particulier de canard.

Inscriptions auprès de la mairie



Forum Solidarité

Ne laissons personne sur le bas-côté de la route pour un problème de transport!

Service de transport personnalisé en collaboration avec la mairie, Forum Solidarité met à disposition des bénévoles dévoués pour :

- vous conduire, si vous êtes en recherche d'emploi
- vous accompagner, si vous n'avez pas de moyen de locomotion, dans différents lieux
- éviter l'isolement de personnes âgées

N'HÉSITEZ PAS ! Appelez le 05 62 13 24 08 / 06 67 31 92 61



Vide-grenier Atout Cœur



Le vide grenier de la Salvetat organisé par l'association Atout-Cœur aura lieu le dimanche 24 mai 2015 sur le parking de la salle Boris Vian de 9 h à 18 h.

Vous pouvez dès à présent réserver votre emplacement (15 € les 4 mètres) au 05 61 86 33 18 ou au 06 89 94 20 90 auprès de M. AUDOUY Robert, président de l'association.

Tous les bénéfices vont directement à l'association Atout cœur, dont le but est de créer un réseau de solidarité entre les habitants de la commune, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ou des personnes isolées, subvenir aux besoins des familles en difficulté temporaire.



Loto de l'école maternelle Marie Curie

L'école maternelle Marie Curie remercie les parents d'élèves et les commerçants de la Salvetat Saint-Gilles pour leur participation active au loto de l'école.

Hommage à Mme Gilberte RYCKEBUSCH

Toute l'équipe de **Loisirs, Rencontres & Réflexions** souhaite rendre hommage par ces quelques lignes à Mme Gilberte RYCKE-BUSCH, qui nous a quittés le 26 janvier 2015.

Elle fut présidente de notre association de 1987 à 2012 ; 25 années de dévouement et de bénévolat pour LRR. Sa soif de connaissances et de savoirs ont encouragé de nombreuses initiatives culturelles et formatrices permettant ainsi un échange et un apprentissage réciproques.

Son énergie a permis au village de vivre à l'heure du Téléthon pendant 12 ans. Pour cette aventure, elle a su entrainer dans son sillage non seulement les membres du bureau LRR mais aussi les associations et les bénévoles de tous bords.

Elle avait auparavant insufflé un premier dynamisme en mettant en place des journées artisanales où la priorité était donnée aux amateurs locaux. Pour chaque évènement et projet, elle tenait à privilégier la commune et les acteurs de la vie salvetaine.

Son sens du contact, sa volonté et sa détermination ont entraîné LRR dans une évolution enrichissante, créatrice, communicative et accessible à tous.

Au mois de juin 2014, notre association a fêté ses 30 années d'existence ce qui nous avait amené à souligner son engagement total et son implication dans cette institution; nous avons pu ainsi la remercier de vive voix pour ces années de complicité.



Collecte de recyclage





L'association P.E.LU.CHE organise la collecte des gourdes de compotes et crèmes desserts vides, avec le soutien des écoles du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles, de l'organisme Léo Lagrange, de la mairie... et des enfants bien évidemment!

Les gourdes collectées sont envoyées par colis postaux à l'entreprise TERRACYCLE, qui valorise cette matière première en fabriquant de nouveaux produits et récompense les associations grâce au mécénat d'industriels partenaires.

Ces gourdes, qui remplissaient jusque-là les poubelles de l'école et du centre de loisirs, permettent de rapporter plusieurs dizaines d'euros, au profit de l'association P.E.LU.CHE, qui reverse l'argent qu'elle gagne par ses diverses actions aux coopératives scolaires des Petits Lutins et des 3 Chênes.

Ce point de collecte est ouvert à tous, il est situé au centre de loisirs de Cézérou, chemin du Cézérou (derrière le portail) et est accessible aux horaires d'ouverture du centre. N'hésitez pas à vider vos poubelles en déposant ces gourdes de compote ou de crèmes desserts, vides bien-sûr! Les gourdes de jus de fruits ne sont pas recyclées.



40 ans de la FNACA

A l'occasion de son 40ème anniversaire, le « Comité FNACA » de la Salvetat Saint-Gilles organise un repas dansant le Dimanche 12 Avril 2015 à partir de 12h30, Salle Boris Vian. Le repas sera préparé par Christian CALBET, et l'après-midi sera animé par Patrick PAULIN.

Renseignements et réservations à partir du 10 Mars 2015 au 05.61.86.45.70, 05.34.51.85.05, 05.61.86.32.05 ou 05.67.11.11.83

Venez nombreux et amenez vos amis pour un après-midi festif.

Renseignements

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ce programme à l'adresse suivante : www.terracycle.fr/fr/brigades/brigade-des-gourdes-de-compote.html

Association P.E.LU.CHE (Association des Parents d'Élèves des Petits LUtins et des 3 CHEnes) association.peluche@gmail.com

Culture

Carnaval 2015

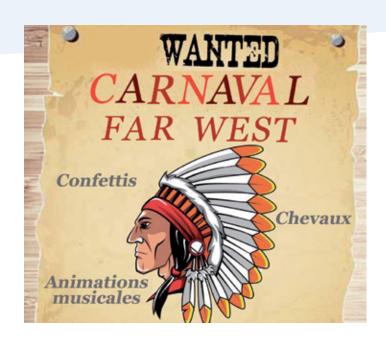
Le Carnaval aura lieu Samedi 28 Mars 2015, sur le thème du Far West. Cette année, afin de dynamiser et faire participer tous les enfants de la commune, deux points de départ et deux stands de maquillage sont proposés :

13 h : stand maquillage au collège, tenu par le CLAS et les élèves du collège. Animation musicale par des bandas 13 h 30 : stand maquillage au Centre de Loisirs

14 h : premier départ du collège, afin de rejoindre le Centre de Loisirs avec les bandas

15 h : second départ du Centre de Loisirs

Arrivée aux abords de Boris Vian pour la crémation de M. Carnaval et la distribution du goûter.



Pâques

Les enfants de la Salvetat Saint-Gilles sont invités, Dimanche 5 Avril 2015, à partir de 10h30, à venir participer à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Un stand maquillage sera également mis en place pour





Fête de la musique

Pour la fête de la Musique, la municipalité a décidé de mettre en avant des talents de la commune et des alentours. Si vous chantez, jouez d'un instrument, faites partie d'un groupe et que vous souhaitez vous produire sur scène, le Dimanche 21 Juin, pour la fête de la musique, envoyez-nous un mail : efelix@lasalvetat31.com

Festival « Jeux d'enfants »

l'Atelier Jeune Théâtre présente cette année son 24 ème festival « Jeux d'Enfants » du 31 mai au 6 juin

2015. Cinq groupes de jeunes de 6 à 18 ans dont un atelier « comédie musicale » (chant/danse/théâtre) présenteront leur spectacle. Chaque représentation est délivrée avec sérieux, engagement et plaisir, résultat d'un travail appliqué tout au long de l'année. Il est à noter que le festival est aussi l'occasion d'accueillir des troupes extérieures.

L'après-midi du 3 juin sera consacré, comme de coutume, à l'accueil des centres de loisirs. Cet événement est toujours une très grande réussite et remporte un vif succès auprès des enfants. Nous aurons également le plaisir d'applaudir les troupes adultes, les Amis et les Allumés, les 25 et 26 juin, ainsi qu'un spectacle de variétés présenté par le groupe Brassens.

Nous espérons vous trouver nombreux cette année pour venir voir et applaudir nos jeunes (et moins jeunes) comédiens...

Ouest Toulousain Basket

Le Mini-Basket fête Noël lors d'un ciné-apéro. Le samedi 20 décembre, l'OTB a offert une séance de cinéma à tous les mini-basketteurs du club en les invitant à découvrir les pingouins de Madagascar au cinéma Ecran 7. La grande salle du cinéma a été vite remplie par les jeunes joueurs, accompagnés de quelques frères, sœurs et parents. A la sortie du cinéma, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif.

Chaque enfant a reçu en cadeau une pochette offerte par kinder dans le cadre du « kinder basket day » ainsi qu'une photo de lui, ballon de basket à la main, photo faite par un photographe professionnel.



Ce ciné-apéro est la première grande manifestation festive organisée depuis la fusion des clubs de Plaisance et de Fonsorbes en 2014. Il pérennise le ciné-apéro qui avait été lancé, à la satisfaction des enfants et des parents, il y a 3 saisons maintenant par l'USP basket.

Un loto réussi. Le samedi 24 janvier, l'OTB a organisé son loto annuel. Avec 500 joueurs présents, c'est une belle réussite. Les gagnants se sont répartis les 4300 Euros de lots. L'organisation des nombreux bénévoles présents a permis une mise en place et un rangement en un temps record (33 minutes pour ranger les 170 tables et 660 chaises qui meublaient l'Espace Monestié). Après le ciné-apéro de Noël le 20 décembre, l'OTB a organisé le 24 janvier son LOTO annuel. Un loto nécessite une longue préparation pour démarcher des partenaires et récolter des lots, organiser la communication (banderoles, affiches, flyers)

et préparer la salle pour garantir l'accueil des joueurs dans de bonnes conditions.

Cette année, la commission loto de l'OTB animée par Paule Cotta et Cécile Dubeaurepaire a mené ce chantier de main de maître. La commission a su motiver le conseil des jeunes du club, qui a participé à la communication avec mise en place de panneaux dans les communes de Plaisance, Fonsorbes et La Salvetat et la distribution de flyers à l'entrée des Intermarchés. Les bénévoles du club se sont aussi mobilisés pour assurer l'accueil et la vente des cartons, puis pour tenir la buvette pendant toute la durée du loto. Il est à noter que de nombreuses familles de joueurs avaient apporté des gâteaux faits maison dont les parts ont eu beaucoup de succès.

Au final, ce loto est une belle réussite : en plus de la belle soirée ludique très appréciée par les joueurs présents, il contribuera à la bonne santé financière du club et permettra de poursuivre la politique d'amélioration de l'encadrement du club dans les mois et années à venir. Bravo et merci à tous ceux qui se sont investis, qui ont contribué et qui sont venus jouer. L'OTB sera heureux de vous accueillir à l'occasion d'une ou plusieurs des manifestations prévues en 2015, et, si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.



Renseignements

Ouest Toulousain Basket Plaisance, Fonsorbes, La Salvetat www.ouest-toulousain-basket.fr ouest.toulousain.basket@gmail.com

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

Journal municipal

« Salvetat info » était un journal municipal d'information. « Vivre à La Salvetat » est devenu le journal de propagande de la majorité municipale avec deux fois plus de pages, donc deux fois plus cher : les impôts vont continuer à s'envoler!

Prix de l'eau potable

Une augmentation de 30% est prévue pour 2015. Evidemment l'ancienne équipe municipale sera accusée d'avoir accepté un prix de l'eau trop bas ... La vérité est que le contrat a été renouvelé fin 2014 avec TOULOUSE METROPOLE, notre fournisseur (*). L'équipe majoritaire (BVS Pour une Salvetat Citoyenne) a accepté un contrat, sans le connaître dans le détail, ce qui fait payer à tort aux salvetains des investissements que nous avions déjà payés! Un audit juridique du contrat aurait été une réponse intelligente à cette augmentation injustifiée.

Station d'épuration

Où en est le projet ? La municipalité arrête le projet puis revient en arrière sous la pression des habitants sans en informer les élus au conseil municipal. « BVS Pour une Salvetat Citoyenne » critique les anciens élus d'un coût d'achat de terrain trop élevé (450000€) (*). Mais ce coût représente un amortissement de 9000€ par an pour 15000 habitants soit 60 cts d'€ par an et par habitant.

En l'absence de réponse deux questions se posent :

- la station d'épuration sera-telle construite pour améliorer entre autre la qualité de l'eau de l'Aussonnelle?
- le projet sera-t-il stoppé et l'Aussonnelle continuera-t-elle à être polluée, ce qui couterait 1M€ aux salvetains?

Nous constatons qu'il est plus simple de critiquer le coût du terrain de la station que de renégocier un contrat.

Ecole Marie Curie

L'ancienne équipe municipale avait lancé la modification de l'école maternelle pour créer une classe et un dortoir supplémentaires. Le projet a été arrêté par l'équipe actuelle alors qu'il ne restait qu'à passer les appels d'offre. Un an plus tard et 30 000 € de dépenses supplémentaires ce projet est annoncé à la cérémonie des vœux. A quel coût et avec quelles subventions?

Au vu du gaspillage actuel, nous réitérons nos craintes quant à la gestion financière de l'équipe actuelle et l'augmentation prévisible de nos impôts. Mais nous ne sommes pas dupes : l'ancienne équipe municipale sera une fois de plus mise au pilori par l'équipe municipale actuelle pour sa « mauvaise gestion », argument facile déjà beaucoup exploité.

*Pour avoir plus d'information, consultez notre site : www.lasalvetat-ensemble.fr

Les élus de « La Salvetat Ensemble »

Groupe d'opposition CAP @VENIR

Hôtel-restaurant Le Racing

A la fin Décembre 2014, un des chapitres de l'histoire de notre commune s'est achevé par la fermeture définitive de l'hôtel-restaurant le RACING. Cette disparition éprouve bien des Salvetains par un sentiment de perte.

Le RACING était une institution bien au-delà de notre clocher. Il fut ouvert en Avril 1972, aux 14 av des Capitouls par M. et Mme AMISET. Un petit bistro sympa et chaleureux de 4 tables. Il accompagne la naissance du Racing Club Salvetain. Les copains s'y retrouvent et rapidement, ils demandent à rester déjeuner. Les week-ends, des odeurs de brochettes attirent tout le voisinage.

La renommée encourage à trouver plus grand et ainsi en Juillet 73 Le RACING déménage aux 2 avenue des Capitouls. Le Rugby, le foot, communions, mariages et autres banquets y ont partagé des moments formidables et inoubliables.

En semaine, les ouvriers qui déjeunent demandent à dormir, ainsi dans les années 80, le RACING devient un Hôtel. L'entreprise est familiale, les enfants y participent, Marie-Christine dès 78 et Jean-Jacques en 85. Leur père, Jacques, Relation Publique chez Ricard, est un pilier de la vie sociale de notre commune : comité des fêtes, FNACA et un des fondateurs du RC Salvetain.

Son décès soudain le 22/12/94 privera la Salvetat de cet homme apprécié et pressenti comme futur Maire. La famille AMISET a participé durablement au devenir de la Salvetat, par le lieu de vie et d'emplois qu'était le RACING, mais surtout par le rayonnement et l'empathie qu'ils dégageaient.

Cap @venir s'associe à tous les clients, aux Salvetains et amis afin de leur transmettre nos amitiés et toute notre reconnaissance.

Emmanuelle BARRES & Jean-Louis CESSES avec Cap @venir

Tél 06 64 63 56 04

Email: cap.avenir.la.salvetat@gmail.com, jlc.politique@gmail.com

PRECISION

Pour répondre aux Salvetains qui s'interrogent sur l'absence de texte de la part de la majorité municipale, nous tenons à vous confirmer qu'il ne s'agit pas d'un manque d'inspiration, mais d'une réelle volonté d'appliquer la réglementation en vigueur, telle que définie par l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales: « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Cette disposition est respectée par la nouvelle équipe municipale depuis le 30 mars.

La parole aux Salvetains

QUESTION

Prix de l'eau

Suite à l'article dans « Vivre à La Salvetat » sur la substantielle augmentation du prix de l'eau ces prochaines années : de 1,06€ le m³ aujourd'hui à 1,75€ le m³ en 2017, avec +30% dès 2015, je voudrais savoir pourquoi SMEA 31 ne propose pas le paiement mensualisé des factures d'eau.

Nous avions par le passé cette facilité de paiement. Le basculement vers SMEA 31 nous a privés de ce mode de règlement. Au vu de la courbe des augmentations que nous allons enregistrer ces prochaines années, il serait bon que la mensualisation de l'eau soit à nouveau proposée et cela dès 2015.

Pouvez-vous intervenir auprès de SMEA 31 sur ce point ?

Jean-Jacques Fritsch

REPONSE

Nous vous confirmons que la mensualisation était bien un engagement du SMEA31, mais qu'à ce jour celui-ci n'est pas en mesure de le proposer en raison de difficultés internes avec la paierie départementale.

Cependant, les élus délégués, à l'unanimité, ont fait remonter cette demande en novembre dernier auprès du SMEA31, qui nous a confirmé que cette possibilité devrait voir le jour dans les prochains mois.

QUESTION

Station d'épuration

Suite à la lecture du troisième magazine d'information de la commune, je profite de cette tribune, pour obtenir des informations complémentaires.

Page 5 : « projet réseau de transfert , rue des amandiers , ancien chemin rural de la Salvetat à L'Isle Jourdain , suivre la rive droite de l'Aussonnelle via le chemin de la tuilerie jusqu'à l'ouvrage d'art situé sur la RD42, avenue du vallon , pour s'intégrer sur le réseau gravitaire créé en attente, puis traverser la rivière et reprendre le tracé du projet initial , rive gauche, jusqu'à la station d'épuration actuelle pour rejoindre la station d'épuration (voir plan) » : pas de plan des trois projets de réseau de transfert de la future STEP réalisée par le SMEA 31.

Page 5 : « Cette solution permettrait ultérieurement à la commune de pouvoir créer, le long de l'Aussonnelle, un chemin piétonnier cycle, tout en permettant l'accès aux engins du SMEA 31 pour l'entretien et la réparation du futur réseau. De plus, cet investissement aurait l'avantage de se situer dans la continuité de la trame verte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Toulouse. »

Pourriez-vous m'éclairer sur la signification de "la trame verte " peut-être ancienne Zone verte ? Le SCOT quelle est sa fonction ? Le SCOT peut-il déclasser une zone verte au regard du futur projet réseau de transfert de la future STEP réalisée par le SMEA 31 ?

Marie-Hélène Schmauch

REPONSE

Concernant les plans des réseaux de transfert, ceux-ci ne nous ont pas été communiqués, à ce jour, par le SMEA31, rendant impossible leur publication. Néanmoins, une réunion programmée le 13 mars va permettre de finaliser le projet, que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Au sujet du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la grande agglomération toulousaine (consultable sur http://www.scot-toulouse.org/), il s'agit d'un document d'urbanisme qui a pour objectif de planifier l'accueil sur le «très grand Toulouse» de 250.000 à 300.000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Il est à noter que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune doit être compatible avec les orientations du SCoT.

S'agissant des trames vertes, elles ont pour fonction de ménager des espaces de respiration « verts » au sein de l'urbain, et d'éviter la création de continuum urbain, le long des grands axes notamment. Ces liaisons ont pour objectif de mettre la nature en réseau sur la totalité du territoire en assurant des continuités sur de grandes distances.

QUESTION

Bétonnage

Pourquoi voit-on beaucoup de nouveaux chantiers de construction (par exemple, la destruction de la vieille toulousaine à côté du Racing) alors que dans ses engagements électoraux, votre majorité s'opposait au bétonnage de la commune ?

Christine Marie

REPONSE

Les constructions en cours sur la commune correspondent à des programmes antérieurs à notre élection, en raison de l'inertie dans le domaine de l'immobilier. A titre d'exemple, la résidence de 12 logements à côté du Racing, à laquelle vous faites référence, sera livrée en 2015 mais le permis de construire a été déposé en mars 2013. Nous ne manquerons pas de dresser dans un prochain numéro la liste des programmes immobiliers en cours et à venir.

Mars

Vendredi 6 Soirée Country

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par la MJC

Dimanche 8 Thé Dansant Orchestre « Belle K Danse » Espace Boris Vian

A partir de 14h30 Organisé par le Club de l'Amitié

Du samedi 14 au Mercredi 18 Exposition de dessin/peinture

Espace Boris Vian Organisé par l'association Traits et Couleurs

Jeudi 19 Commémoration du 19 Mars 1962 Mairie

Vendredi 20 Soirée Rock

A partir de 18h

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Samedi 21

Loto

Espace Boris Vian Organisé par les Eclaireurs et Eclaireuses de France

Dimanche 22 Elections départementales – 1^{er} tour

Samedi 28

Carnaval – Far West

1^{er} départ collège : 14h 2^{ème} départ Centre de Loisirs :

Arrivée : aux abords de l'Espace Boris Vian

Dimanche 29 Elections départementales – 2ème tour

Avril

Vendredi 3 Auditions Ecole de Musique A la MJC - à 18h30

Organisées par la MJC

Vendredi 3

Soirée Country

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par la MJC

Dimanche 5

Cueillette des œufs de Pâques Espace Boris Vian A partir de 10h30

Vendredi 10 Soirée Rock

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Samedi 25 Soirée Rock

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Dimanche 26 Thé Dansant Orchestre « JP Laurens »

Espace Boris Vian A partir de 14h30 *Organisé par le Club de l'Amitié*

Mai

Jeudi 8

Commémoration du 8 Mai 1945 Mairie

Dimanche 11 Thé Dansant

Espace Boris Vian A partir de 14h30 Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 15 Soirée Country

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par la MJC

Samedi 16

Gala

Espace Boris Vian Organisé par les Eclaireurs de France

Vendredi 22 Soirée Rock

Espace Boris Vian A partir de 21h Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Dimanche 24 *Vide-grenier*

Espace Boris Vian Organisé par l'Association Atout Cœur

Mercredi 27 Commémoration de la Résistance Mairie

Du vendredi 28 au dimanche 31 Festival enfants

Espace Boris Vian Organisé par l'Association AJT

Juin

Du lundi 1^{er} au samedi 6 Festival enfants

Espace Boris Vian
Organisé par l'Association AJT

Dimanche 7

Communions

Espace Boris Vian Organisées par la Paroisse

Du lundi 8 au samedi 13 Représentations

Espace Boris Vian Organisées par l'Association Le Préqu

Dimanche 14 Thé Dansant

Espace Boris Vian A partir de 14h30 *Organisé par le Club de l'Amitié*

Samedi 20

Spectacle Salvetat Danse

Espace Boris Vian Organisé par Salvetat Danse

Dimanche 21 Fête de la Musique

Mercredi 24 - Jeudi 25 Spectacle Théâtre Adultes

Espace Boris Vian

Organisé par l'association AJT

Samedi 27

Fête de la MJC

A partir de 15h Organisée par la MJC

Concert de l'Ecole de Musique

A partir de 18h30 Organisé par la MJC

> Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne :

www.lasalvetat31.com/ agenda.htm. Ce dernier est mis à jour régulièrement.